

AFFAIRE No 14 - APPROBATION DES PROJETS DE VOIRIE

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation divers projets de voirie inscrits au programme d'investissement 1985.

1o) Modernisation de l'Avenue Delattre de Tassigny

(entre l'Eglise de Sainte-Clotilde et le Pont de la Ravine des Patates à Durand)

Cette opération consiste à aménager la voie par la réfection des trottoirs et de la chaussée. Compte tenu de l'importance du trafic, il est prévu de créer trois voies de circulation, dont une réservée aux autobus dans le sens Sainte-Clotilde / Saint-Denis.

Le coût de l'opération est estimé à 11 200 000 Francs -y compris somme à valoir pour honoraires, révision de prix, imprévus-.

Le financement des travaux sera assuré par :

- une subvention du Fonds Routier (tranche urbaine) ;
- une subvention du Ministère des Transports au titre du Contrat de Développement des Transports Collectifs ;
- et un prélèvement sur les produits du Versement Transport.

Les crédits sont prévus au chapitre 905 - article 233-085.

2o) Aménagement de la Route de Montgaillard

La Municipalité se propose de poursuivre l'aménagement de cette route à partir du Chemin du Stade, sur une longueur de six cents mètres, en conservant les mêmes caractéristiques, à savoir :

- une chaussée de 6 m,
- un caniveau bétonné de 1 m,
- un trottoir stabilisé de 1,50 m.

Cette opération est estimée à 1 600 000 Francs -y compris somme à valoir pour divers, imprévus et honoraires-. Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 901 - article 233-064.

3o) Aménagement du giratoire Vauban/ Bois-de-Nèfles

En vue d'améliorer le fonctionnement du carrefour Vauban/ Bois-de-Nèfles, la Municipalité se propose d'allonger les couloirs de circulation sur la jonction Boulevard Doret/ Boulevard Vauban, et d'élargir le pont de la Ravine du Butor de manière à créer trois voies de circulation.